



Cadre réservé à la mairie

Date :
Retour :

DEMANDE DE RESERVATION DE SALLES PARTICULIERS

Affaire suivie par : Nathalie-Claire LECLERCQ
01 69 51 56 08 - culture@villemoisson.fr

Nom et prénom :

Adresse :

☎ : @ :

Objet de la réservation :

Date de la manifestation :

Nombre de personnes :

Horaires précis d'utilisation de la salle demandée : de à

Salles

Salle communale avec cuisine jusqu'à 1h00 du matin maximum : 100 personnes
(40 tables et 100 chaises)*

Salle Bad Schwartau au Manoir du Vieux Logis jusqu'à 22h00 : 70 personnes
(10 tables et 50 chaises)

Salle Belenos au Ludion jusqu'à 22h30 : 160 personnes
(Faire une demande de matériel auprès du service culturel)

Salle Sulévia au Ludion jusqu'à 22h30 : 30 personnes
(6 tables et 30 chaises)

* Veuillez ranger les tables et les chaises mises à votre disposition.

* Concernant le Ludion et le Manoir du vieux Logis, le gardiennage est sur place et vous ouvrira les portes.
Pour la salle communale, les clés sont à demander en mairie les jours ouvrables de 8h30 à 17h et devront être retournées le lendemain de la manifestation.

Modalités de paiement (chèques à l'ordre du Trésor Public)

Nom de la salle	Utilisation	Tarifs horaires	caution	Assurance
	<input type="checkbox"/> journée et soirée <input type="checkbox"/> journée sans soirée <input type="checkbox"/> ½ journée	€	€	<input type="checkbox"/> reçue

Fait le,

Signature du demandeur

NB : Cette demande n'est pas la confirmation de l'attribution de la salle. Un courriel de confirmation vous sera envoyé.